

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL N°5  
EN DISTANCIEL MERCREDI 13 MAI 2020  
collège Antoine Guichard - Veauche

Les identités sont vérifiées par vidéo, le quorum étant atteint, le conseil d'administration débute à 18h10, avec 23 votants.

Excusé : Mr Sapy. Maire de Veauche.

Une invitée : Mme Visier, infirmière du collège.

**Désignation du secrétaire de séance** : monsieur Chasselin pour les personnels enseignants.

Introduction de monsieur Ducray avec un mot de retour sur la période passée depuis la fermeture du collège et la période de retour de déconfinement qui s'annonce.

Point sur la période 16 mars 2020 / 17 mai 2020 :

Le collège a fermé le vendredi 16 mars à 16 h, dans la précipitation pour les élèves.

Une présence physique régulière a été maintenue au collège par la direction. L'accueil des enfants des personnels soignants a été assuré.

Le lien avec les familles a été maintenu par le biais de la messagerie cybercollèges.

L'établissement a fait don de matériel aux CHU Nord et Montbrison.

La continuité pédagogique s'est rapidement mise en place.

Un bilan sera dressé en fin d'année sur cette période dans le cadre du bilan annuel.

La période qui s'ouvre :

Pour le début du déconfinement, le département de la Loire a été classé «vert» d'où :

L'ouverture du collège dès le 18 mai 2020. Il s'agit d'un retour progressif des 6e et 5e en accord avec le Conseil département et l'inspection académique. Cette ouverture doit se faire dans le strict respect du protocole sanitaire national. Ce qui constitue un défi pour tous et justifie ce Conseil d'Administration exceptionnel.

Une information aux parents a été transmise depuis vendredi.

**Le compte rendu du C.A. n°4 du 6 février 2020 est adopté à l'unanimité des 23 votants.**

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des 23 votants.**

Personne invitée, Mme VISIER infirmière explique la raison de sa présence : viser le protocole sanitaire qui comprend aussi une partie médicale.

Monsieur DUCRAY explique qu'une délibération du conseil d'administration concernant les règles d'organisation sanitaires au sein de l'établissement est rendue obligatoire.

**I. Vie de l'EPLE**

**1) Présentation de la déclinaison du protocole sanitaire national au collège Antoine guichard.**

*Cf annexe : diaporama "COVID 19, stratégie globale"*

Lundi 18 mai 2020 : la première heure de retour au collège des élèves sera consacrée à la formation aux gestes barrières et à la libération de la parole.

Question de M. Chasselin, professeur : face à la charge de travail liée à la double tâche (désinfection et nettoyage) est-il prévu une augmentation du personnel de service ?

Réponse de Mme MARAS, représentante du Conseil départemental : une réflexion et une co-construction est menée avec les établissements. Le personnel nécessaire est assuré en fonction du taux d'occupation.

Remarque de M. Charroin, agent de service : tout est mis en oeuvre pour que la reprise fonctionne mais les tâches de désinfection multiples à faire sont difficiles à mener. Il y a une inquiétude des agents de service face à toutes ces tâches. Les premiers jours seront une période test.

Réponse de Mme Maras : face à cette situation une avancée pas à pas s'impose. Si des difficultés surviennent, il convient d'être réactif. Ne pas hésiter alors à contacter le Conseil Départemental, qui recense les moyens humains pour adapter les effectifs avec un possible renfort d'une équipe mobile et une éventuelle mutualisation / redéploiement des agents entre établissements. En cas de mise en danger, le Conseil Départemental prendra les décisions nécessaires.

Remarques de M. Ducray, principal : les premiers jours de retour seront des journées test. N'ayant pas de Commission Hygiène et sécurité au collège, une instance informelle de suivi du protocole sera mise en place et une remontée des inquiétudes et difficultés sera faite à l'Inspection Académique ainsi qu'au Conseil Départemental.

Remarque de Mme Molle, professeure : Les professeurs de Lettres ont prêtés aux élèves des livres (séries). Le retour de ces ouvrages se fera lors de la restitution des manuels.

Mme Ramilien, représentante fédération de parents demande des précisions sur le règlement de la demi-pension.

Mme Lajoinie, secrétaire de gestion : une organisation sera mise en place pour effectuer la récupération des règlements ; par chèque, de préférence, afin de limiter la manipulation d'argent liquide.

Information de Mme MARAS : pas de repas spécifique pour les enfants ayant des allergies alimentaires, les familles doivent prévoir le repas.

Information de Mme Visier, infirmière : jusqu'à fin mai, sera présente à plein temps au collège.

## 2) Nouvelle organisation des enseignements : volet pédagogique.

*Cf suite du diaporama.*

Monsieur Ducray indique que dans l'état actuel du protocole sanitaire, l'accueil des 4e et 3e est peu envisageable en même temps que celui des 6e et 5e. Si il devait être annoncé début juin, une organisation particulière, probablement en rotation devrait être mise en place.

En conclusion, l'aspect SANITAIRE et l'ORGANISATIONNEL prend le pas sur tout le reste.

Mme Maras, salue l'investissement de l'équipe de direction, des agents et des équipes pédagogiques durant cette période. Cette reprise prépare celle de septembre qui sera particulière.

Un apport d'outils numériques et de tablettes par le Conseil Départemental est en cours.

**La déclinaison du protocole sanitaire national et l'organisation des enseignements sont adoptées à l'unanimité des 23 votants.**

Informations de Monsieur Ducray :

- Les réunions se tiendront en distanciel jusqu' à fin mai.
- Prochain CA du compte financier 26 mai à 18h.

Séance levée à 19h 45.

M. Ducray, président du Conseil d'Administration



M. Chasselin, secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, corresponding to M. Chasselin, the secretary of the meeting.